



**La FIFA a condamné la Fecafoot à verser des indemnités pour licenciement abusif de l'ancien entraîneur sélectionneur des Lions indomptables, Antonio Conceicao.**

À la tête de la sélection camerounaise depuis septembre 2019, le technicien portugais Antonio Conceição avait été licencié au lendemain de la CAN 2022, sans avoir bouclé son nouveau contrat. Lequel contrat a été renouvelé en août 2021 pour deux ans.

Critiqué pour son rendement jugé insuffisant, c'est ainsi que médaillé de bronze à la dernière CAN va être licencié par la Fecafoot. Le désormais l'ancien entraîneur sélectionneur des Lions indomptables voulait être rétablir dans ses droits. Il réclamait une belle fortune à l'Etat du Cameroun.

Avec un salaire mensuel de près de 33 millions FCFA en son temps, le lusitanien de 60 ans réclamait jusqu'à un milliard de FCFA comme dédommagement.

Aux commandes de la sélection camerounaise depuis septembre 2019, Antonio Conceição a disputé 24 matchs, pour 14 victoires, 8 nuls et 2 défaites. Un bilan qu'il juge lui-même appréciable.